



Répondez sur internet,  
c'est encore plus simple

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

 & votre commune

## DOSSIER DE PRESSE

CONTACT : 0692 448 358 ou [inseeo-communication@insee.fr](mailto:inseeo-communication@insee.fr)

## TOP DÉPART LE 30 JANVIER 2020

Le recensement des personnes vivant en France a lieu chaque année.

Il se déroulera cette année à **La Réunion** :



**Dans deux communes de moins de 10 000 habitants,  
du jeudi 30 janvier au samedi 29 février**

Saint-Philippe      Trois-Bassins



**Dans les communes de 10 000 habitants ou plus,  
du jeudi 30 janvier au samedi 7 mars**

- Les Avirons ;      - Bras Panon ;      - L'Etang-Salé ;      - Petite-Île ;      - Le Port ;
- La Possession ;      - Saint-André ;      - Saint-Benoît ;      - Saint-Denis ;      - Saint-Joseph ;
- Saint-Leu ;      - Saint-Louis ;      - Saint-Paul ;      - Saint-Pierre ;      - Sainte-Suzanne ;
- Sainte-Marie ;      - Le Tampon.

Il a commencé le 16 janvier en France métropolitaine, Antilles et Guyane.

## LE RECENSEMENT EN CHIFFRES

- **35 520** logements enquêtés
- **x** de personnes recensées
- **19** communes concernées
- **xx %**, le taux de réponse annuel
- **x** de réponses sur Internet
- **x** agents recenseurs

## DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

L'enquête de recensement de la population, menée en partenariat avec les communes, permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelles que soient leur nationalité et leur situation administrative.

- ✓ **Connaître la population française pour prendre des décisions adaptées pour la collectivité**
  - Étude des caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...
  - Prévoir des équipements adaptés à la population qui réside sur le territoire : écoles, hôpitaux, transports...
- ✓ **Produire des chiffres de référence pour l'application des lois et règlements**
  - Publication de la population officielle de chaque commune (population légale).
  - Ces populations sont utilisées dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux communes par l'État. Plus une commune est peuplée, plus la dotation est importante.
  - Plus de 350 dispositions législatives et réglementaires basées sur les chiffres de population.  
*Par exemple, le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin...*

## UNE MÉTHODE QUI GARANTIT LA QUALITÉ DES RÉSULTATS



### Une enquête nationale réalisée avec les communes

Le recensement relève de la responsabilité de l'État : l'Insee l'organise et le contrôle.

Les communes préparent et réalisent l'enquête sur le terrain dans le cadre d'un partenariat fixé par la loi.



### Une collecte d'informations annuelle, concernant successivement toutes les communes sur une période de 5 ans

- Chaque année, on recense 1/5e des communes de moins de 10 000 habitants.

Au bout de cinq ans, toutes ont été recensées. Dans ces communes, le recensement est exhaustif : tous les habitants sont concernés par l'enquête.

- Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement est organisé tous les ans auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Cinq enquêtes sont ensuite mobilisées pour produire annuellement des résultats sur la population et les logements.



### Tous les lieux d'habitation sont concernés

Les agents recenseurs se rendent dans les logements, les établissements d'hébergement (maisons de retraite, résidences étudiantes...), les habitations mobiles et auprès des personnes sans abri.

## UN QUESTIONNAIRE QUI S'ADAPTE AUX ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ



Le bulletin individuel du recensement comporte environ 30 questions ayant trait à l'âge, la nationalité, la situation conjugale, le niveau de diplôme, la mobilité résidentielle, l'activité et la profession. Le nombre de questions est limité pour que répondre au recensement soit simple et rapide.

Le contenu du questionnaire évolue en fonction des demandes du Conseil national de l'information statistique (Cnis), lieu de concertation entre producteurs et utilisateurs de la statistique publique.

Le questionnaire a ainsi intégré les unions par Pacs et les déplacements domicile-travail en vélo en 2015. Il a été modifié en 2018 pour mieux mesurer la diversité des familles.

Le **questionnaire internet** est adapté à toutes les configurations familiales ce qui est moins le cas du questionnaire papier. Une réflexion est entamée depuis 1 an pour faire évoluer ce questionnaire papier et un nouveau questionnaire est actuellement en phase de test.

## LE RECENSEMENT SUR INTERNET : PLUS SIMPLE POUR TOUS !

Le recensement en ligne permet aux personnes recensées de remplir le questionnaire **plus rapidement**, sans prendre de rendez-vous avec l'agent recenseur pour lui rendre les questionnaires papier.

- **L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser**

Il leur propose de répondre par Internet et leur remet une notice qui contient toutes les informations et des codes d'accès sécurisés.

- **Les habitants se rendent sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr), une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception**

L'agent recenseur en est informé par SMS. C'est terminé !

### ***Et si les personnes recensées ne peuvent pas ou ne souhaitent pas répondre par Internet ?***

L'agent recenseur leur remet des questionnaires papier et prend rendez-vous pour venir les récupérer 2 à 3 jours plus tard.



#### **Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret statistique.

## LE RECENSEMENT SUR INTERNET : ADAPTÉ À TOUS !

Au niveau national, une grande partie des personnes recensées, quel que soit leur âge ou niveau de diplôme, répond par internet :



**60 %** des répondants  
(+4 points par rapport à 2018)



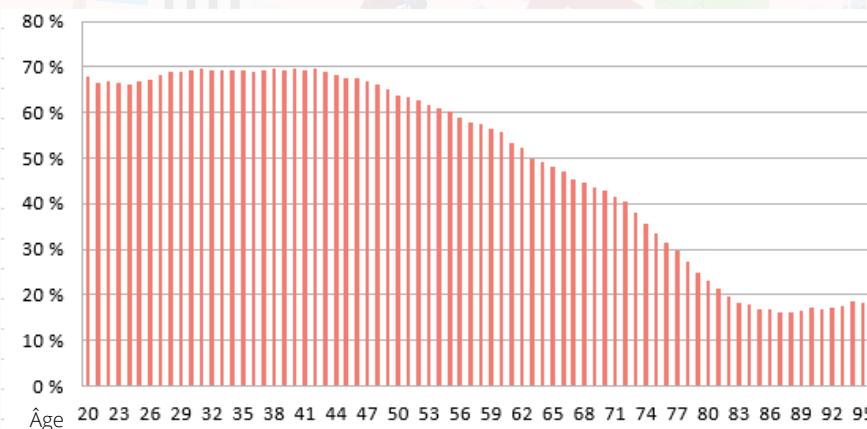
**43 %** des personnes  
sans diplôme



**69 %** des étudiants

**Taux de réponse par internet selon l'âge de la personne de référence**

**51 %** des personnes  
âgées de 60 - 70 ans



Au 1<sup>er</sup> janvier 2019

### BAISSE DES NAISSANCES ET HAUSSE DES DÉCÈS



**858 000**  
habitants

**+ 0,5 %**

en moyenne par an  
entre 2009 et 2019

(+ 4 200 habitants par an)



En 2019, 858 000 personnes vivent à La Réunion. La population continue de croître à un rythme supérieur à celui de la métropole : + 0,5 % par an entre 2009 et 2019, contre + 0,4 %.

### Un solde naturel en baisse en 2018

**13 400**



**+ 8 400\***

habitants  
en 2018

\*Le niveau le plus faible  
depuis 1951

### Une fécondité élevée et précoce



**2,40** enfants  
par femme

1,84  
en métropole

**28,7 ans**

âge moyen des mères



2 ans  
de moins  
qu'en métropole

### L'espérance de vie marque le pas

**77,6** ans chez  
les hommes

en métropole  
79,6 ans  
85,5 ans

**84,0** ans chez  
les femmes

Le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, reste le moteur de la croissance démographique. Il baisse en 2018 sous l'effet conjugué d'un recul des naissances et d'une hausse des décès.

La fécondité reste élevée et nettement supérieure à celle de la métropole.

L'espérance de vie diminue légèrement en 2018 pour les hommes et se stabilise pour les femmes.

### Une mortalité infantile assez élevée

**6,5** décès  
pour 1 000 enfants  
nés vivants



**3,6**  
pour 1 000  
en  
métropole



Retrouvez l'étude en intégralité et les données associées sur le site : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## UN ENFANT SUR DIX DANS UNE FAMILLE RECOMPOSÉE

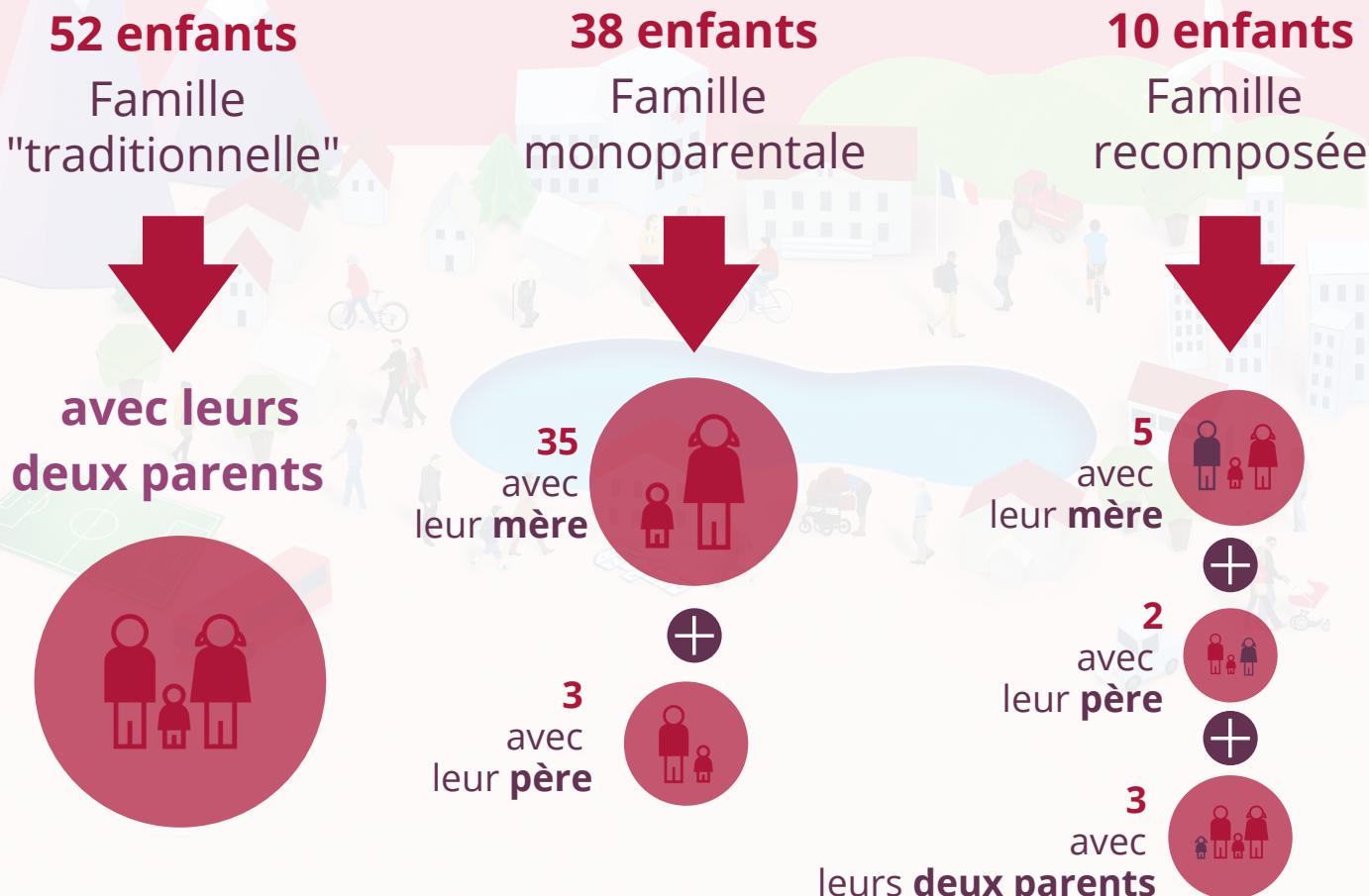
À La Réunion en 2018, la moitié des enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille « traditionnelle », avec leurs deux parents et leurs éventuels frères et sœurs. Ces mineurs vivent pour 38 % d'entre eux dans une famille monoparentale et n'ont alors qu'un seul parent à leurs côtés. Enfin, 10 % vivent dans une famille recomposée : soit avec un parent et un beau-parent, soit avec leurs deux parents et des demi-frères et demi-sœurs. Au final, 44 % des enfants ne vivent en présence que d'un seul de leur parent à La Réunion contre 27 % en métropole.

Par ailleurs, les familles recomposées comptent davantage d'enfants mineurs. En effet, des enfants du nouveau couple s'ajoutent souvent à ceux, plus âgés, d'une union antérieure.

### 38 % des enfants vivent dans une famille monoparentale

Répartition des enfants selon le type de famille et la présence de parent(s) à La Réunion

**Sur 100 enfants**



Champ : enfants mineurs vivant en famille.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2018.



Retrouvez l'étude en intégralité et les données associées sur le site : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)





